



LA DGFIP VEUT VOUS CHASSER DE SES GUICHETS USAGERS, CONTRIBUABLES, AGENTS, SOYONS TOUS ENSEMBLE !

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez au guichet de votre centre des finances publiques aujourd'hui dans le cadre d'une démarche ou de formalités qui vous sont nécessaires auprès d'un ou de plusieurs services publics.

Que vous deviez vous acquitter d'un impôt ou d'une taxe, qu'il s'agisse du règlement de cantines scolaires, que vous deviez régler votre loyer, ou que vous veniez pour percevoir un paiement de la part d'une collectivité, votre venue à nos guichets est forcément guidée par un impératif. Si nous savons que vous appréciez généralement notre accueil, nous sommes néanmoins conscients que ce n'est jamais par plaisir que vous venez nous rencontrer.

Or, la DGFIP entend aujourd'hui vous décourager de vous déplacer. Pour cela, elle a déjà mis en place de multiples réformes, ou en initie de nouvelles, dans un seul but : réduire le nombre d'emplois dans nos services. Les conséquences, vous les vivez déjà avec un éloignement de nos accueils, des files d'attente allongées dans des locaux inadaptés à celle-ci, une réduction des horaires d'ouverture de nos guichets.

Dans cette même logique, notre administration a impulsé auprès du gouvernement voici deux ans un abaissement du plafond de paiement autorisé en numéraires. Depuis le 1^{er} janvier 2014, il nous est désormais fait interdiction d'accepter les paiements en espèces supérieurs à 300 euros, vous obligeant de fait à recourir à d'autres moyens de paiement. Les raisons invoquées illustrent l'image que les décideurs ont du public :

- ▶ Diminuer les coûts de fonctionnement ;
- ▶ Réduire les risques d'agressions à main-armée ;
- ▶ Lutter contre le blanchiment...

Ainsi, pour les têtes pensantes de notre administration, l'utilisateur lorsqu'il n'est pas une charge, est soit un risque soit un fraudeur.

Dans la continuité de cette idéologie, la DGFIP entend maintenant mettre en place des « *caisses sans numéraires* ». Il vous appartiendra alors d'utiliser d'autres moyens de règlement. Qu'importe pour eux que ces moyens vous soient facturés par les banques.

Nous, les agents qui travaillons à votre contact, n'avons pas la même appréciation.

Nous portons une autre vision du service public, celle d'un service aux populations de qualité et de proximité, d'une égalité de traitement sur tout le territoire. Cela passe par le maintien de centres des finances publiques partout et pour tous, avec des prérogatives et des moyens humains et matériels renforcés, avec des personnels qualifiés et reconnus.

**C'est pour défendre cette autre conception du service public
que nous nous mettons en grève ce 18 novembre. C'est pour
exiger avec vous et pour vous un service public de qualité.**

Montreuil 6/11/ 2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63